



**MINISTRE DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ELEVAGE**

-----  
**SECRETARIAT GENERAL**  
-----



**DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE**  
-----

**Programme de Lutte Antiérosive**  
-----

**Unité de Gestion**  
-----

*(PLAE-V 2019 – 2021\_ BMZ financement N° 2016 69 035)*

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

Pour les travaux d'identification et délimitation des terrains à aménager dans le cadre de la Restauration des Paysages et des Forêts dans les Communes d'interventions du PLAE V pour la campagne 2021/2022, ainsi que l'identification des reboiseurs, des agriculteurs et des éleveurs intéressés  
Sites : Région Boeny, Betsiboka et DIANA  
-----

**Lancé le 27 août 2021**

1. Le Programme de Lutte Anti Erosive (PLAE V) est un Projet du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage cofinancé par la coopération Allemande à travers la banque allemande pour le développement (KfW). la protection et la gestion durable des ressources naturelles de Madagascar font partis des objectifs du PLAE dans les Régions de Boeny, Betsiboka et DIANA.
2. L'Unité de Gestion du PLAE à travers son Conseiller Technique Principal sollicite de la part des soumissionnaires constitués légalement et intéressés, des offres sous plis fermés pour les travaux d'identification et de délimitation:

<b>Lots</b>	<b>Communes</b>	<b>Superficie visée (ha)</b>
Lot 1	Mahatsinjo	520
Lot 2	Andriba	650
Lot 3	Marosakoa	430
Lot 4	Ankazomborona	590
Lot 5	Maherivaratra	510
Lot 6	Antsakoamanondro	390

Chaque lot est indivisible. Un soumissionnaire peut présenter des offres pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où un soumissionnaire est intéressé à plusieurs lots, il est autorisé à présenter une offre technique pour l'ensemble des lots qu'il souhaite soumissionner.

3. La procédure de passation applicable est l'Avis d'Appel d'Offres Ouvert selon la procédure de passation de marché de la KfW pour favoriser des soumissions concurrentielles.
4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres en adressant une demande à l'adresse électronique : [plae.uc@gmail.com](mailto:plae.uc@gmail.com).
5. Les offres présentées par le soumissionnaire doivent comprendre :
  - une originale et une copie de l'offre technique ;
  - une originale et une copie de l'offre financière ;et rédigées en langue française.

h

6. Les offres doivent être envoyées ou déposées à l'Unité de Gestion du Programme de Lutte Anti Erosive V, Lot II N 53 AF, Analamahitsy Tanàna, Antananarivo (101) au plus tard le **lundi 27 septembre 2021 à 10h00**
7. Toutes demandes d'informations supplémentaires sont adressées à l'Unité de Gestion du Programme de Lutte Anti Erosive V, Lot II N 53 AF, Analamahitsy Tanàna, Antananarivo (101) ou par voie électronique à l'adresse [plae.uc@gmail.com](mailto:plae.uc@gmail.com).

**PROGRAMME DE LUTTE  
ANTIEROSIVE V  
UNITE DE GESTION**



**Jacobus VERMAAT  
Conseiller Technique Principal**